MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

CERFA
N° 14734 * 04

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 06 / 05 / 2025
Dossier complet le : 06 / 05 / 2025
N° d'enregistrement : 2025-8833

1 Intitulé du projet

VERHAEGHE

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination
VERHAEGHE

Raison sociale
VERHAEGHE

N° SIRET
3 4 8 6 1 3 4 4 9 0 0 0 2 7

Type de société (SA, SCI...)
Exploitant agricole

Représentant de la personne morale : ☐ Madame ☑ Monsieur

Nom
VERHAEGHE

Prénom(s)
Thomas

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39°b	Emprise du sol inférieur à 10 000m² - non concerné

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☑ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☑ Oui ☐ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'objectif de ce projet est de redonner de la valeur à une parcelle en déclin tout en contribuant à la réduction du risque d'inondation. Le reboisement, qui prévoit la plantation de 200 arbres, permettra de ralentir l'écoulement de l'eau en cas de fortes pluies. Il vise également à niveler le terrain afin de faciliter l'accès des engins agricoles, le site étant actuellement trop irrégulier et difficile d'accès, rendant le passage des machines impossible. De plus, les arbres de type Paulownia présentent des avantages remarquables : ils produisent quatre fois plus d'oxygène que d'autres espèces (chênes, hêtres, etc.) et absorbent dix fois plus de CO2. Ces aménagements contribueront à assurer une meilleure pérennité du terrain, tout en améliorant l'équilibre naturel, en préservant les sols et en valorisant la biodiversité.

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à revitaliser une parcelle en déclin en remplissant le terrain actuel avec 1 mètre de terre propre, préalablement suivie et analysée, afin de niveler le sol et permettre l'accès des engins agricoles, ce qui est actuellement impossible. Par la suite, un reboisement de la parcelle sera effectué avec des arbres de type Paulownia, et du foin sera semé entre chaque arbre.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

1 - Débroussaillage et abattage des arbres actuels
2 - Évacuation et valorisation des bois et déchets verts
3 - Apport de terres propres avec suivi et analyses
4 - Nivellement du terrain
5 - Création des fosses de plantation
6 - Plantation des arbres « Paulownias »

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le trafic prévu sur la rue de Marincamps après une mise en service du projet, sera de l'ordre de 15 PL/jour.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

ⓘ La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
11 120	m²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie : DE MARINCAMP

Lieu-dit :

Localité : AMES

Code postal : 6 2 1 9 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques[1]

Long. : ° ' " E Lat. : ° ' " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

ⓘ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☑ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

ⓘ Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☑	
En zone de montagne ?	☐	☑	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☑	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☑	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☑	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☑	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☑	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☑	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☑	☐	La commune de Ames est concerné par le PPRi de la Vallée de Clarence. La commune n'est pas concerné par le PPRT
	☑	☐	Le PPRi de la Vallée de Clarence préscrit le 11 décembre 2019 et approuvé le 4 février 2022
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☑	☐	Le projet se situe sur un ancien site d'extractrion comblé par divers matériaux (graviers, déchets, de différentes origines) sans traçabilité. Toute fois, le projet ne prévoit pas d'affouillement, ni modification du terrain actuel. Les travaux ne présentent aucun risque pour la salubrité publique ou environnementale.
Dans une zone de répartition des eaux ?	☑	☐	La parcelle B381 ne fait pas partie de la zone réglementaire du PPRi. Or la zone B371 située en zone blancge du PPRi dans un secteur de prairie et forêt de pente >3%, où il est recommandé de limite les modification de l'occupation. Toute fois, le projet prévoit l'agroforestation, qui joue un rôle clé dans la gestion de l'eau. En intégrant des arbres cela favorise l'infiltration.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☑	
Dans un site inscrit ?	☐	☑	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☑	
D'un site classé ?	☐	☑	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☑	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☑	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☑	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☑	☐	Le projet d'aménagement nécessite l'apport de 1 mètre de terre propres qui seront suivies et analysées pour confirmer l'absence de pollution.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☐	☑	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☑	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☑	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☑	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☑	☐	La commune de Ames est concerné par 2 risque tehcnologiques : - Pollution des sols : concerné mais à l'adresse de la parcelle non connu - Risque miniers : existant mais à l'adresse de la parcelle inconnu
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☑	☐	La commune de Ames est concerné par 5 risques naturels : - Innondation : existant mais à l'adresse de la parcelle inconnu - Seisme : faible - Mouvement de terrain : existant mais à l'adresse de la parcelle inconnu - Retrait gonflement des argiles : faible - Radon : faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☑	☐	Les aménagement engendrent des camion lors de l'apport de terres propres et des engins agricoles pour le nivellement du terrain et la plantation des arbres
	Est-il source de bruit ?	☑	☐	Les nuisances sonores seront temporaires et non continues. Des horaires d'exécution définis pour eviter les nuisances pendant les périodes sensibles et éviter une surcharge du trafic local.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☑	☐	Afin de réduire l'impact des nuisances, du voisinage, de l'environnement et lde a circulation. Nous limiterons le nombre de camions à 15 PL/jour.
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☑	☐	Les vibrations des engins agricoles. Les engins utilisées seront conformes aux réglementation en vigueur.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☑	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☑	☐	Le projet entrainera des rejets de poussières dans l'air en raison du nivellement du terrain. Toute fois, des mesures seront mises en place pour minimiser l'impact de ces rejets. Par des techniques d'humidification du sol, afin de limiter la dispersion des poussières dans l'air.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☑	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☑	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☑	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☑	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

1 - Biodiversité : Demarche d'agroforestation avec des arbres de type Paulownia, une essence reconnue pour sa croissance très rapide et ses capacité exeptionnelles d'absorber le dioxyde de carbone. De plus, cette couverture végétale joue un role essentiel sur l'infiltatrion de l'eau et en stabilisant les sols, contribiuant à réduire le risque d'innondation.
2 - Nuisance sonore : Limiter la circulation à 15 PL/jour, en utilisant uniquement des véhicules conformes à la réglementation avec des horaires résonnablmes afin de préserver la tranquilité du voisinage et du trafic.
3 - Risque de rejet de poussières : Une himidification régulière du sol sera effectuée avant et pendant le nivellement du terrain. Cette méthode simple et efficace pour garantir que la poussière sera contenue dans le sol, tout en assurant la sécurité et le confort du voisinage.

Ces mesures vont permettrent de réaliser les aménagement nécessaires tout en respectant les exigences environnementales et l'inmpact pour les riverains.

7 Auto-évaluation (facultatif)

ⓘ Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il ne me semble pas nécessaire de soumettre le projet à une etude d'impact. Le projet vise à valoriser des parcelles en friche pour des actrvités agricoles dans l'objectif de préservé et d'améliorer l'environnement.
Le projet necéssite le nivellement du terrain pour rendre les engins agricoles accéssible, essentiel pour l'activité.
La plantation des arbres, permettent d'augmenter le stockage de CO2 en vue de ses vertues.
Le foin récolté entre chaque arbre, sera destinée à nourrir les animaux de ma ferme.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié**.	☑
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☑
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☑
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☑
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☑
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☑

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☑

Nom VERHAEGHE

Prénom Thomas

Qualité du signataire Dirigeant

À

Fait le __/__/____

Télédéclaré le 06/05/202

Signature du (des) demandeur(s)